



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 014/2024
SÉANCE N° 1 DU 5 FÉVRIER 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (TEP) DE LAVAL AGGLOMÉRATION

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 30 janvier 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 23), Damien Richard, Loïc Broussey, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris (jusqu'à 19 h 35), Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon, James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon (à partir de 18 h 23), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeais, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Gérard Travers, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 31), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier et Michel Paillard.

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Annette Chesnel, Paul Le Gal-Huaumé.

Étaient représentés

Gwénaél Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Patrick Péniguel a donné pouvoir à Jean-Bernard Morel, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à Damien Richard, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Patrice Morin a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Georges Poirier, Éric Paris a donné pouvoir à Georges Hoyaux (à partir de 19 h 35), Kamel Ogbi a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Camille Petron, Samia Sultani a donné pouvoir à Didier Pillon, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Julien Brocail a donné pouvoir à Antoine Caplan, Vincent Paillard a donné pouvoir à Anthony Roullier, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Michel Rocherullé a donné pouvoir à Christine Dubois.

Céline Loiseau et Louis Michel ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 7 février 2024.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FÉVRIER 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (TEP) DE LAVAL
AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29,
R2313-3 et L2313-1,Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1,
L542-2, L542-3 et L542-4,Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois permanents au
regard des évolutions intervenues depuis décembre 2023,Vu les avis du comité social territorial réuni les 28 novembre 2023 et
11 janvier 2024,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les postes suivants sont supprimés :

- à temps complet

Libellé du poste	Grade	Cat.	Filière
Support Direction générale des services	Administrateur territorial Ingénieur chef	A	Administrative / Technique
Responsable adjoint.e du service Archives	Attaché de conservation territorial / Attaché territorial	A	Culturelle / Administrative
Responsable de pôle Animation environnement nature	Rédacteur territorial / Technicien territorial / animateur territorial	B	Administrative / Technique / Animation
Responsable marketing Aquabulle	Rédacteur territorial / Technicien territorial / animateur territorial	B	Administrative / Technique / Animation
Responsable des activités Aquabulle	Éducateur territorial des activités physiques & sportives / animateur territorial	B	Sportive / Animation
Responsable technique Aquabulle	Technicien territorial	B	Technique
Responsable adjoint.e du service Archives	Attaché de conservation territorial / Attaché territorial	A	Culturelle / Administrative

- à temps non complet

Libellé du poste	Grade	Cat.	Filière	Quotité
Agent d'animation de tri et de prévention des déchets	Adjoint d'animation territorial / Adjoint technique territorial	C	Animation / Technique	50 %
Surveillant.e de bassin	Adjoint technique territorial	C	Technique	17 %
Surveillant.e de bassin	Adjoint technique territorial	C	Technique	17 %
Surveillant.e de bassin	Adjoint technique territorial	C	Technique	17 %

Les postes suivants sont créés :

- à temps complet

Libellé du poste	Grade	Cat.	Filière
Archiviste en charge de l'archivage électronique	Attaché de conservation territorial / Attaché territorial	A	Culturelle / Administrative
Chargé.e de mission Territoire engagé pour la nature	Ingénieur territorial / Attaché territorial	A	Technique / Administrative
Responsable du service Travaux, production florale et terrains de sport	Ingénieur territorial	A	Technique
Responsable administratif et financier	Rédacteur territorial	B	Administrative
Chef.fe de bassin	Éducateur territorial des activités physiques & sportives	B	Sportive
Technicien.ne de maintenance	Technicien territorial	B	Technique
Agent d'animation de tri et de prévention des déchets	Adjoint d'animation territorial / Adjoint technique territorial	C	Animation / Technique

- à temps non complet

Libellé du poste	Grade	Cat.	Filière	Quotité
Agent administratif et financier	Adjoint administratif territorial	C	Administrative	50%

Article 2

Le tableau des emplois permanents est modifié à compter du 1^{er} mars 2024.

Article 3

Les crédits nécessaires sont inscrits, chaque année, au budget primitif et font l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Article 4

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière).

Signé : Le Président,

Florian Bercault